

ERNEST CESÁRO

Théorème de géométrie

Nouvelles annales de mathématiques 3^e série, tome 2
(1883), p. 266-267

http://www.numdam.org/item?id=NAM_1883_3_2__266_1

© Nouvelles annales de mathématiques, 1883, tous droits réservés.

L'accès aux archives de la revue « Nouvelles annales de mathématiques » implique l'accord avec les conditions générales d'utilisation (<http://www.numdam.org/conditions>). Toute utilisation commerciale ou impression systématique est constitutive d'une infraction pénale. Toute copie ou impression de ce fichier doit contenir la présente mention de copyright.

NUMDAM

Article numérisé dans le cadre du programme
Numérisation de documents anciens mathématiques
<http://www.numdam.org/>

THÉORÈME DE GÉOMÉTRIE ⁽¹⁾;

PAR M. ERNEST CESARO.

Le théorème énoncé s'applique seulement au cas de ρ *constant*. Dans le cas de ρ *variable*, les conditions (2)

(¹) Voir *Mathesis*, avril 1883.

deviennent

$$\begin{cases} B(Cx - Az) = 0, & AB = 0, \\ A(Bz - Cy) = 0, \\ A(Cx - Az) + B(Bz - Cy) = 0, & A^2 = 1; \end{cases}$$

c'est-à-dire

$$A = 1, \quad B = 0, \quad C = 0, \quad z = 0.$$

Donc :

THÉORÈME. — *Parmi toutes les droites, invariablement liées au trièdre formé par la tangente, la binormale et la normale principale, en un point d'une ligne à courbures variables, il n'y a que la tangente, et les parallèles à la tangente situées dans le plan rectifiant, qui engendrent des surfaces développables.*